Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 571

Artikel: Dans le secret des cabinets
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022647

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POINT DE VUE

M. G.-A. Chevallaz a encore frappé

Je ne sais pas qui de Metternich, de Talleyrand ou de quelqu'un d'autre s'est donc, jadis, exclamé: «Tout ce qui est exagéré est insignifiant.»
L'un des trois, sauf erreur, aurait dit d'un des deux autres: «C'est de la merde dans un bas de soie.»
On avait de l'esprit au XVIIIe étage après J.-C. Trouvez pas? Si. Si.
Ce doit être Talleyrand.
Il a bien de la chance.
Parce que lui, il a été cité, lui Talleyrand, en plein Conseil des Etats, récemment, par devinez qui: M. Chevallaz.
Notez que je soupçonne fort l'évidente majorité des conseillers aux Etats *de ne pas savoir* que M. de Talleyrand a été cité par M. Chevallaz et d'ainsi croire que notre Ministre des Armées est un distingué faiseur de mots d'esprit, philosophe mordant, lapidaire et profond. Digne, navré mais impitoyable.

M. Chevallaz, grand commandeur des célestes escadrons de l'alpine Helvétie, a donc répondu venimeusement — serait-il méchant, le bougre? — à M. Pierre Gassmann en lui envoyant son Talleyrand en pleine poire. Le conseiller aux Etats jurassien avait, raconte-t-on, simplement estimé que le programme d'armement pour 1980 était notamment «militairement discutable, financièrement scandaleux et politiquement insoutenable». Ce qui est d'ailleurs *la pure et simple vérité toute nue sortant du bain*, notez bien, et en même temps joliment tourné. Bravo.

Mais tchllllacc!: Talleyrand-Périgord, manié dextrement par le connétable Chevallaz, et tchllaccc le vilain Sarrasin Gassmann décapité devant Poitiers, comme en 14.
Ben, mon vieux.

Au fait: Talleyrand-Périgord?
C'était une sacrée pute, ce mec. Le vrai pourri. Mais quelle providence, quelle aubaine: le dernier arbuste sur la pente qui mène à l'abîme. Tchllaccc: «Tout ce qui est exagéré...» La trappe. Le tapis qui fout le camp sous les pieds. Vraiment le truc qui vous fait passer pour intelligent. Hauteur et Grandeur écrasant le cafard de la Petitesse et de l'Inconséquence.

Au fait: qu'est-ce que ça veut bien dire?
Rien. Justement. Quand on y réfléchit. Complètement abstrus. Du pur Trissotin. Du faux-fuyant. De la pirouette de danseuse unijambiste. Du discours de cantine.
Voilà comment le Ministre des Armées répond aux critiques. C'est du joli. Du propre. Hé bien bravo: il respecte ses adversaires, le ministre. Il montre l'exemple. Il ne se fout pas du peuple. Il sait argumenter, le monsieur. Un vrai tribun.
Ben, mon vieux.

Il faut tout de même remarquer que l'argument, aussi vide soit-il, est d'un emploi universel.

M'enfin! Vous exagérez!
Tchllllaccc! Exercice terminé. Négociation rompue. Mariage dissous. Débat remis sine die. Et l'on s'en va, maussade et hautain, vers la ligne bleue des Vosges.
Camarade, vous exagérez. Je vous envoie mes tanks pour vous apprendre la modération.

LE CARNET DE JEAN-LOUIS CORNUZ

Dans le secret des cabinets

Classant de vieilles coupures de presse, je suis tombé sur celle-ci, qui date du début de l'été:
«Prix Schiller. L'ATS oublie les écrivains... Lundi, l'Agence télégraphique suisse a diffusé la brève nouvelle suivante: «Lors de son assemblée annuelle de Winterthour, le Conseil de surveillance de la Fondation Schiller a élu son nouveau président... (suit le nom de l'intéressé). Par ailleurs, le Conseil a distingué, en leur remettant des prix, 14 poètes et écrivains suisses.» C'est tout. Or l'ATS a reçu dimanche (...) la liste complète des auteurs primés.
»Ce *par ailleurs* est amusant lorsque l'on sait que l'assemblée annuelle du Conseil de surveillance de la Fondation a précisément lieu pour choisir les écrivains qui seront distingués par un prix Schiller (...)»
Je voudrais prendre la défense de l'ATS. Il m'apparaît que sans doute pour une part, elle n'est pas la seule responsable, mais qu'il faut incriminer ce manque de *transparence* dont je parlais voici quelques semaines à propos de l'Université, et qui sévit à tous les niveaux.
Par exemple, ce même Prix Schiller. Voici deux ans, l'une de ses distinctions — mineure: elle consiste en l'achat d'un certain nombre d'exemplaires du livre couronné — m'a été attribuée pour mes *Portraits sans réserve*.
Voici comment les choses se sont passées (et comment elles se passent *habituellement*, me dit-on)! Un ami me dit un jour: «Félicitations! J'ai vu que vous aviez eu le Prix Schiller!» Moi: «Vous devez faire erreur... — Mais si! Mais si! Je l'ai lu dans la presse!» Moi: «Ils doivent avoir confondu... En tout cas, je ne suis au courant de rien.» Vérifications dans les journaux. Attente... Je finis par téléphoner à l'éditeur Payot, lequel me dit: «En effet...» Moi: «Merveilleux! Combien d'exemplaires m'a-t-on achetés?» (Je désirais en effet — idée de fou, me dira-ton, *remercier*...) «Impossible de

Quant à vous, Jurassiens — dixit Ritschard — si vous continuez d'exagérer, vos filles ne trouveront plus un jules à marier.
Tenez, la Deuxième Guerre mondiale. Absolument exagérée. Donc absolument insignifiante.
Les déficits de la Confédération: insignifiants.
Ah bon. Merci. Heureusement, on s'inquiétait.
Cela dit, M. Chevallaz aurait-il dit une connerie? Ne se serait-il pas pris les pinceaux dans sa robe de Castafiore? Meu non. Meu non.
Juste un peu impulsif. Un peu d'hypertension, par hasard? Tout de même!

Bon. Faut nommer une commission d'enquête.
Nouvelle fuite au DMF. Nouvelle fuite en avant.
On attend le rapport.
Rompez.
Et bien le bonjour chez vous.

Gil Stauffer

PS. Quelqu'un aurait-il des lumières *précises* sur les phénomènes de condensation — et les moyens de les éviter — dans les tentes?

vous répondre. Nous n'en savons rien. Mais certainement, en fin d'année, vous pourrez voir, par le décompte...» Je n'ai rien vu du tout. A l'heure actuelle, j'ignore complètement si le prix consistait en l'achat de dix, cinquante ou cent volumes! Mais si le principal intéressé n'est pas averti, il va sans dire que le Prix risque de rencontrer une certaine indifférence...

De manière plus générale, impossible de savoir *qui* désigne *qui* pour faire partie d'un Conseil de Fondation (par exemple) — et selon quels critères ledit Conseil attribuera ses distinctions!
Mais de ceci, plus amplement, une autre fois.

J. C.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

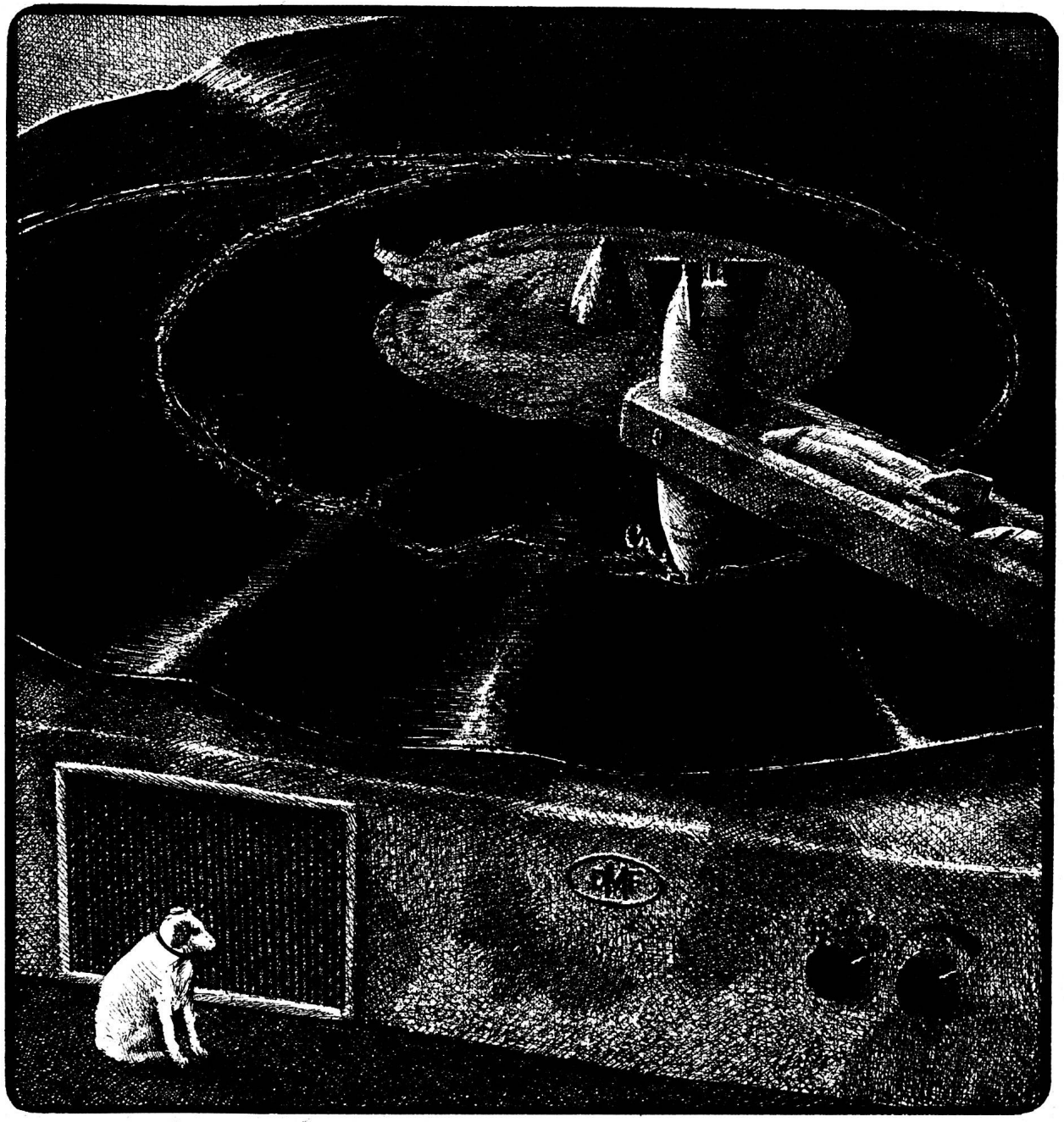

Crédits d'armement: no comment